LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

POSTES CANADA

Postes Canada a annoncé une hausse des ses tarifs pour la distribution du courrier des catégories poste-publication et médiaposte. De quoi inquiéter les journaux communautaires.

ACTUEL A3

THOMPSON

Le projet de construction de la nouvelle école la Voie du Nord à Thompson avait été annoncé au printemps dernier. Alors que la construction n'a pas encore débuté, parents et enseignants se demandent où se fera la rentrée 2014?

ACTUEL A7

VILLA YOUVILLE

La Villa Youville de Sainte-Anne a inauguré, le 6 septembre, un nouveau logement qui va lui permettre d'accueillir jusqu'à 48 nouveaux clients.

ACTUEL A11

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
1,10 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 100 N° 22 • DU 11 AU 17 SEPTEMBRE 2013
SAINT-BONIFACE

Friendly, le Manitoba?



photo : Chloé Le Mao

Jusqu'au 14 septembre, l'équipe de tournage de ***Friendly Manitoba***, menée par le réalisateur William Sineux, est sur les traces de la vie musicale à Winnipeg. Avec ce documentaire, le jeune réalisateur entend refléter le dynamisme culturel de la capitale manitobaine, mais aussi son côté rassembleur des communautés francophone et anglophone. Pour ce faire, l'acteur principal du documentaire, Alexandre Mélot (à droite sur la photo), s'est promené à Winnipeg à la rencontre de nombreux groupes tant anglophones que francophones, dont les Surveillantes, composé d'Éric Gosselin, de Denis Vrignon-Tessier et de Jérémie Gosselin (de gauche à droite sur la photo).

Citation DE LA SEMAINE

« Les éducateurs qui assurent notre relève ont besoin d'accéder à des ressources de divers types pour réussir dans leur vocation. »

Roger Legal se réjouit de la création du Fonds ÉMR (Association des Éducatrices et Éducateurs manitobains à la retraite) pour soutenir les éducateurs. **| Page A17.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE
RÉCIPIENDAIRE DU CAPOT BLEU 2013
The Chamber — The Winnipeg Chamber of Commerce — RÉCIPIENDAIRE DU PRIX Spirit of Winnipeg
LAURÉAT DU PRIX Boréal 2013

Le SOMMAIRE

VILLA YOUVILLE

De la place, en masse!

Avec la construction d'un nouveau logement, la Villa Youville située à Sainte-Anne ouvre grandement ses portes à de nouveaux locataires.


Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca


photo : Wilgis Agossa
Les officiels et des bénévoles de la Villa Youville lors de la coupure du ruban.

Mieux vaut tard que jamais. Après plusieurs années d'études et de recherches de financement, la Villa Youville de Sainte-Anne vient de s'agrandir. Elle dispose désormais d'un logement où elle peut offrir un service de soutien aux personnes âgées et semi-autonomes.

L'inauguration a eu lieu le 6 septembre en présence de plusieurs personnalités dont le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger et la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, Shelly Glover.

« L'attente a été longue mais cela en a valu la peine », affirme le directeur général de la Villa Youville de Sainte-Anne, Claude Lachance. « Maintenant, on a moins peur de vieillir », ironise le président du conseil d'administration de la Villa Youville, Louis Sorin.

En effet, le personnel administratif a longtemps rêvé de ce projet. Les premières ébauches ont débuté en 2002 mais c'est seulement en 2011 que le projet est entré dans sa phase active. Pendant ce temps, il a été reformulé quatre fois. « Il y avait chaque fois différentes raisons, précise le directeur général.

« Au début, on avait pensé rénover le bâtiment qui existait mais finalement, ça aurait coûté peut-être plus cher, raconte-t-il. Mais en fin de compte, on a un résultat satisfaisant. »

D'un coût d'environ 9 millions $, la construction de ce bâtiment a été financée par la province à hauteur de 8,5 millions $. La communauté a également mis la main à la pâte. « Nous avons obtenu 450 000 $ des membres de la communauté », rappelle le directeur général de la Villa Youville.

Grâce à ce logement, la Villa Youville pourra combler un besoin très important. « Ce nouvel ensemble améliorera la vie de nombreux aînés de la région et contribuera à alléger la demande croissante de solutions de logement abordable pour aînés », a souligné le premier ministre du Manitoba.

« Nous avons désormais une plus grande capacité d'accueil, se réjouit Claude Lachance. Le nouveau bâtiment compte 24 appartements mais nous avons du potentiel pour 48 clients. Ceci permettra de desservir un plus grand nombre de personnes. »

De plus, ce nouveau logement offre toutes les caractéristiques nécessaires pour accommoder les personnes qui y vivront selon leurs besoins. Des chambres aux différentes aires de repos en passant par la cuisine et la chapelle, le nouveau logement offre un cadre de vie agréable et confortable.

« Nous avons voulu que ceux qui y vivront se sentent comme à la maison, assure Claude Lachance. De plus, il y aura toujours un personnel qualifié sur place pour s'occuper d'eux », promet Claude Lachance.

Mais le nouveau bâtiment permet surtout au personnel de la Villa Youville de ne plus rassembler ses clients ayant différents besoin dans un même endroit. « Tout va changer. Avant, on envoyait également les personnes semi-autonomes dans l'institution réservée aux soins de longues durées, déplore-t-il.

« Heureusement, ce temps est désormais révolu », se réjouit-il. Le nouveau logement de la Villa Youville est prêt à accueillir. Ses portes sont ouvertes à toutes les communautés du Sud-est du Manitoba mais avant tout aux francophones. « 70 % de notre clientèle est francophone car notre institution n'est pas désignée bilingue mais francophone », conclut Claude Lachance.

Gala des prix d'excellence 2013

APF Association de la presse francophone



Lysiane Romain, rédactrice en chef adjointe de *La Liberté* et Isabelle Lessard, rédactrice en chef d'*Agricom*, reçoivent leur trophée pour le Journal de l'année des mains de Josée Ann McDuff, chef des communications TV5 Québec Canada.

Journal de l'année
Agricom* et *La Liberté
1re mention : *Le Franco* et *l'Aurore boréale*

Liste des récipiendaires

Prix d'excellence générale

Qualité graphique
La Liberté
1re mention : *Agricom* et *Le Voyageur*

Qualité du français
Agricom
1re mention : *l'Aurore boréale*
2e mention : *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*

Rédaction journalistique
La Liberté
1re mention : *L'Express d'Ottawa*
2e mention : *L'action*

Présence publicitaire
La Liberté
1re mention : *Agricom*
2e mention : *Le Voyageur* et *L'Express d'Ottawa*

Prix d'excellence

« Une » de l'année
La Liberté
1re mention : *Le Voyageur*
2e mention : *Agricom*

Article d'intérêt communautaire
Le Courrier de la Nouvelle-Écosse
1re mention : *l'Aurore boréale*
2e mention : *L'aquilon* et *L'Express de Timmins*

Éditorial de l'année
l'Aurore boréale
1re mention : *Le Franco*
2e mention : *L'aquilon*

Photographie de l'année
La Liberté
1re mention : *La Voix acadienne*
2e mention : *L'aquilon*

Couverture d'un événement
Agricom
1re mention : *Express de Timmins*
2e mention : *La Liberté*

Engagement communautaire
La Voix acadienne
1re mention : *La Liberté*
2e mention : *La Voix acadienne*

Article sur l'économie
L'aquilon
1re mention : *La Liberté*
2e mention : *Agricom*

Initiative jeunesse
La Liberté
1re mention : *La Voix acadienne*
2e mention : *Le Franco*

Site Internet
L'express d'Ottawa
1re mention : *La Liberté*
2e mention : *Agricom*

Cahier spécial
Agricom
1re mention : *La Liberté*
2e mention : *La Liberté*

Publicité fabriquée « maison »
La Voix acadienne
1re mention : *L'Express de Timmins*
2e mention : *Le Voyageur*

Section spéciale ou idée promotionnelle
La Liberté
1re mention : *La Voix acadienne*
2e mention : *La Voix acadienne*



Photos : Thibaut Rondel/l'Aurore boréale

Richard Landry (*Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*), Cécile Girard (*l'Aurore boréale*), Lysiane Romain (*La Liberté*), Marcia Enman (*La voix acadienne*), Isabelle Lessard (*Agricom*) et Alain Bessette (*L'aquilon*) sont les lauréats du Gala des prix d'excellence. Seul le journal *L'express d'Ottawa* n'était pas représenté au Gala pour recevoir son prix.



Angélique Bernard, présidente de l'Association franco-yukonnaise, remet le prix de l'Engagement communautaire à Marcia Enman, directrice générale de *La voix acadienne*.



Cécile Girard, directrice de l'*Aurore boréale*, reçoit des mains d'Isabelle Salesse, représentante de la Société Santé en français, le prix pour l'Éditorial de l'année.

Partenaire officiel

TV5

Partenaires associés

Yukon Direction des services en français
RDÉE Canada
ssf Société Santé en français
NAV CANADA
Ford Whitehorse Motors
tc • MEDIA
ARC du Canada Alliance des radios communautaires
lignes agates marketing

Partenaires complices

Consortium national de formation en santé
Manitoba
QCNA Quebec Community Newspapers Association / AJRQ Association des journaux régionaux du Québec
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes Québec
aefo Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens
Ontario Office des affaires francophone

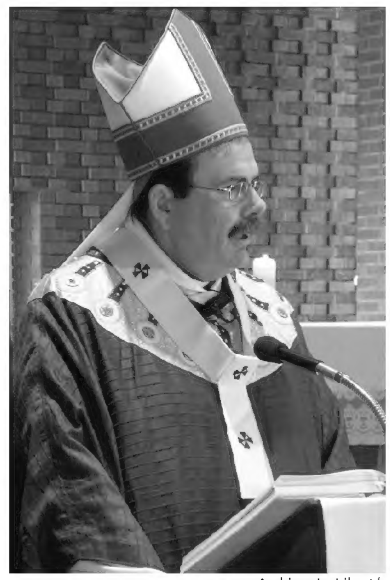
DÉMISSION DE L'ARCHEVÊQUE DE WINNIPEG

Est-il possible de faire marche arrière?

Au printemps dernier, après 50 ans de vie sacerdotale et ayant atteint l'âge obligatoire de la retraite de 75 ans, Mgr James Weisgerber, 7e archevêque de l'archidiocèse de Winnipeg, annonçait son départ. Il demeure néanmoins en poste jusqu'à la nomination de son successeur. Cette démission intéresse les paroissiens de l'archidiocèse de Saint-Boniface et les amateurs d'histoire religieuse locale au plus haut point et pour plusieurs raisons.


Jacqueline
BLAY
Collaboration spéciale

En effet, l'archidiocèse de Winnipeg aura bientôt 100 ans. Or, en 1916, sa création cause bien des remous dans le monde catholique manitobain.


Archives La Liberté

Mgr Albert LeGatt.

En effet, il est taillé à même l'archidiocèse de Saint-Boniface, après dix ans de luttes internes entre les Irlandais de Winnipeg et Mgr Adélard Langevin, alors que le Manitoba français est la cible du gouvernement provincial libéral de l'époque de Tobias C. Norris.

En six mois, le Manitoba français, secoué dans ses fondements, change radicalement de visage sur le plan scolaire et religieux. Poussée par un fort sentiment impérialiste suscité par la Première Guerre mondiale, l'administration Norris impose la scolarité obligatoire et l'anglais comme seule langue d'enseignement. D'autre part, après avoir écouté les demandes insistantes des Irlandais de Winnipeg, qui veulent des prêtres, des églises anglophones et des paroisses anglophones, le Vatican impose une division du diocèse de Saint-Boniface. Voyant dans le décès de Mgr Langevin un moment propice pour agir ainsi, le Vatican nomme l'adjoint du délégué apostolique au Canada Mgr Alfred Sinnott, archevêque de Winnipeg et Mgr Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, mais avec un territoire « démembré », comme le constatera avec beaucoup de chagrin le nouveau pasteur diocésain.

N'écoutant que son sens du devoir et alors que la guerre fait rage, Mgr Béliveau en compagnie du juge Louis-Arthur Prud'homme et de son fils, part en bateau rencontrer les autorités vaticanes pour tenter de les faire fléchir sur la question des frontières des deux diocèses. Les trois hommes obtiennent gain de cause partiel et les frontières révisées permettent à Saint-Boniface de conserver quelques paroisses en bonne santé économique, ainsi que plusieurs congrégations religieuses. Ils reviennent au Manitoba à temps pour appuyer la création de l'Association d'éducation des Canadiens-Français du Manitoba, dont la seule mission est son programme de résistance scolaire à l'enseignement en l'anglais, programme qui sera porté à bout de bras par les paroisses catholiques. De plus, pendant presqu'un an, Mgr Béliveau administrera les deux diocèses, en attendant l'arrivée au Manitoba de son collègue, en décembre 1916.

Depuis, les relations ont été cordiales et les différents archevêques à leur tête ont travaillé ensemble. Néanmoins, tous les anciens étudiants du père Martial Caron, s.j., au Collège de Saint-Boniface, connaissent ce pan de l'histoire du Manitoba français, car le père Caron était un de ceux qui souhaitaient ardemment, et demandaient ouvertement, le retour à « l'ancien diocèse de Saint-Boniface ».

Étant donné la conjoncture actuelle de l'Église catholique dans le monde, est-il possible au 21e siècle de penser que ces deux diocèses pourraient redevenir une seule et même entité épiscopale, notamment avec le départ de l'archevêque de Winnipeg, Mgr James Weisgerber? Lorsqu'on pose la question au titulaire de l'archidiocèse de Saint-Boniface, Mgr Albert LeGatt, la réponse est franche : « Il y a eu des discussions dans ce sens. Tout est hypothétiquement possible. Néanmoins, l'archidiocèse de Winnipeg a presque 100 ans d'existence et une réalité anglophone beaucoup plus forte que celle de Saint-Boniface ».

En effet, à Saint-Boniface, la proportion francophone se situe à 40 %, le reste étant multiculturel, avec des paroisses anglophones, vietnamiennes, coréennes, africaines, et hispaniques même. Donc, même s'il concède qu'il y aurait des avantages sur le plan pastoral, administratif ou financier, Mgr LeGatt estime que « le plus grand défi reposerait sur les épaules du diocèse de Saint-Boniface, notamment sur le plan de la langue. »

Il conclut que Saint-Boniface a des avantages à demeurer en l'état actuel, « car l'évêque est géographiquement proche de ses prêtres et de ses quelques 115 000 catholiques ».

Mgr LeGatt souhaite d'ailleurs que le successeur de Mgr James Weisgerber soit un collègue qui ait « les mêmes intérêts à cœur » que lui. En effet, la collaboration dans les dossiers « de l'œcuménisme, des déclarations au sujet du respect de la vie, du ministère de la jeunesse avec des actions conjointes, de la formation au diaconat permanent », donc un ensemble d'efforts conjoints fait en sorte que deux diocèses valent mieux qu'un. Le temps a donc fait son œuvre.

Note : il a été malheureusement impossible d'obtenir une entrevue de la part de l'archevêque de Winnipeg, Mgr James Weisgerber au sujet de sa retraite et de sa perspective sur ces dossiers.

DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

DANS NOS ÉCOLES

RENTRÉE SCOLAIRE

Vive le parascolaire!

Daniel BAHUAUD
WINNIPEG



photo : Daniel Bahuaud

Nadège Pulgar-Vidal, Sophie Desrochers et Maryse Gagné ont eu tellement hâte de contribuer à la 2e édition du cirque du Centre scolaire Léo-Rémillard qu'elles ont assisté à des séances de planification tenues au beau milieu des vacances d'été.

Qui dit rentrée scolaire dit le début des activités parascolaires. Et partout, dans les 24 écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), les élèves s'inscrivent, ou contemplent s'inscrire, aux nombreux choix culturels et sportifs que leur offre le parascolaire.

« Je pratique le soccer dans une équipe communautaire, lance une élève en 8e année à l'École Précieux-Sang, Patricia Biaya. Mais l'école me donne la chance de pratiquer bien d'autres sports, tout en m'amusant avec mes amis d'école. »

Élève en 7e année à l'École Christine-Lespérance, Noah Sawchuk est du même avis. « J'ai déjà participé deux fois à la course de fond divisionnaire, mais j'ai hâte de participer aux championnats divisionnaires de volley-ball, de badminton et de basket-ball. Le volley-ball m'intéresse puisque je ne l'ai jamais joué. »

Enseignant d'éducation physique à l'École Précieux-Sang, Roland Maître dit l'attrait des sports parascolaires. « Il y a des bénéfices pour la santé, bien sûr, mais aussi sur le plan social, rappelle-t-il. Les amitiés forgées et le sens d'appartenance à une équipe ont un impact réel et positif sur les élèves. »

Côté culturel, les élèves ont hâte de participer aux nombreux spectacles, boîtes à chansons et pièces de théâtre que leur réserve la nouvelle année scolaire.

« L'an dernier, le Centre scolaire Léo-Rémillard (CSLR) a organisé un cirque, explique une finissante du CSLR, Maryse Gagné. J'ai tellement aimé y participer que, lorsque j'ai appris que l'école allait monter une deuxième édition du cirque, j'ai tout de suite voulu faire partie de l'équipe organisatrice. »

Même son de cloche chez sa camarade de classe, Nadège Pulgar-Vidal. « Le parascolaire nous permet de développer notre créativité, et ce dans tous les sens du mot, affirme-t-elle. Lors du premier cirque, j'ai participé à l'écriture du scénario, et j'ai également contribué à la création des costumes. Mais la créativité ne s'arrête pas là. L'organisation d'un spectacle d'envergure est un acte de créativité en soi. »

Enseignant de musique au CSLR, et responsable de la coordination du cirque, Nathanaël Wsiaki abonde dans le même sens. « Le parascolaire permet de découvrir un talent insoupçonné, ou encore de développer un talent en devenir, indique-t-il. L'an dernier, chaque élève à contribué un talent nouveau et unique, que ce soit à titre de clown, de danseur, de compositeur ou encore de concepteur des costumes ou du jeu des lumières.

« Les élèves ont également développé leurs habiletés en *leadership*, poursuit-il. Ils ont préparé un plan d'ensemble, suivi d'un horaire des répétitions. Et ils ont dû composer avec les conflits d'horaire et les autres imprévus. Ce sont là des habiletés transférables qui serviront bien longtemps après qu'ils auront quitté l'école. »

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Les mille et une astuces de la rentrée

Chloé LE MAO
WINNIPEG



Louise Legal-Perrin, Christelle Waldie et Louise Gauthier, à l'École Roméo-Dallaire.

photo : Chloé Le Mao

Quelques jours avant la rentrée officielle des classes, l'École Roméo-Dallaire rouvrait déjà ses portes. En effet, c'est au sein de cet établissement que s'est déroulé, le jeudi 29 août, la journée d'orientation des nouveaux enseignants de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Un évènement organisé pour une reprise en douceur où partage et bons conseils étaient à l'honneur.

Ils étaient ainsi 25 participants, inconnus de la DSFM pour certains, anciens professeurs pour d'autres, à suivre cette formation de pré-rentrée. Trois membres de l'équipe de la DSFM, Louise Gauthier, directrice des ressources humaines, Louise Legal-Perrin, directrice de la programmation, et Christelle Waldie, directrice des service aux élèves, ont ainsi répondu présentes pour permettre aux participants de démarrer au mieux l'année scolaire.

Quand le professeur se fait élève

Leçons de pédagogie, démarches administratives, apprentissage de l'histoire de la DSFM, discussions autour des besoins des jeunes, telles ont ainsi été les nombreuses thématiques abordées à l'issue de cette journée. « On essaie en particulier de familiariser l'équipe enseignante à la technologie, précise Louise Gauthier. Par exemple, la DSFM prête un ordinateur portable à chaque nouvel enseignant car c'est un outil de travail devenu indispensable aujourd'hui. La technologie est présente partout, nous cherchons à l'intégrer le mieux possible dans les écoles. »

Pour Nathalie Slavik, l'une des participantes qui enseigne depuis la rentrée à l'École Communautaire Saint-Georges, une telle expérience était la bienvenue. Après une longue pause de 14 ans consacrée à s'occuper de ses enfants, cette ancienne professeure retourne sur la piste. « Cette journée m'a permis de renouer contact avec le milieu scolaire, confie-t-elle. J'ai pu me souvenir de tout ce que ça représente et me rappeler que l'enseignement est vraiment ma voie.

« Et puis surtout, ça nous permet de rencontrer d'autres enseignants et de partager nos méthodes de travail, nos petites astuces, ajoute-t-elle. Ce serait dommage de garder pour nous ce qui fonctionne, là c'est l'occasion d'échanger tout ça. »

Aux yeux de Louise Legal-Perrin, l'intérêt de cette journée va encore au-delà. « C'est un évènement essentiel pour débuter l'année scolaire, explique-t-elle. Cela permet non seulement de diminuer l'anxiété coutumière de veille de rentrée de classes, mais cela permet aussi de sortir de son isolement. Quand on enseigne dans une école francophone d'un petit village, c'est important de voir qu'on n'est pas seul. On est là pour créer ce sentiment d'appartenance. »

« Au fond, cette journée, c'est notre façon de souhaiter la bienvenue à notre nouvelle équipe », conclut Louise Gauthier.

PUBLI-REPORTAGE

DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

DANS NOS ÉCOLES



COLLÈGE LOUIS-RIEL

Retour aux sources

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE



photo : Daniel Bahuaud

Hitesh Raval.

Lorsque l'enseignant Hitesh Raval a quitté le Collège Louis-Riel (CLR), en 1997, pour se lancer vers de nouveaux horizons professionnels, il ne s'imaginait pas qu'il allait y revenir, et à titre de nouveau directeur adjoint!

« C'est un véritable retour aux sources, déclare Hitesh Raval. Le CLR était ma toute première école à titre d'enseignant, puisque j'y suis arrivé en 1990, peu après l'obtention de mon Baccalauréat en éducation. J'étais prof de mathématiques. Au CLR, j'ai également eu le privilège de coordonner un programme en communications. J'aimais beaucoup les élèves et l'ambiance. Mais je voulais aussi connaître d'autres milieux pédagogiques, tant ruraux qu'urbains. »

En effet, Hitesh Raval a non seulement été directeur adjoint de l'École Pointe-des-Chênes et directeur de l'école élémentaire Bannatyne, dans la Division scolaire St. James, il a également été directeur général de la Division scolaire Prairie Spirit (DSPS), dans le Sud-Ouest de la province.

« C'était une expérience fascinante de pouvoir voir aux besoins des élèves en région, confie-t-il. Surtout que les 33 écoles de cette division étaient passablement hétérogènes. Il y avait plusieurs écoles autochtones et 13 écoles dans des colonies d'huttérites.

« Je suis fier d'avoir fait du recrutement international en Asie, en Europe et en Amérique latine lors de mon séjour à la DSPS, puisque je suis d'origine burundaise, explique-t-il. Ma famille est arrivée au Canada en 1975, alors je connais fort bien les besoins de nos nouveaux arrivants. En fait, ma famille a joué, pour ainsi dire, un rôle plutôt avant-gardiste, puisqu'à l'époque, les Franco-Manitobains n'avaient pas encore accueilli beaucoup de familles africaines. À l'ancien Collège secondaire de Saint-Boniface, que j'ai fréquenté, seulement six des quelque 850 élèves francophones étaient d'origine étrangère. En 2013, la migration du Sud vers le Nord n'a jamais été aussi évidente. Et elle contribue grandement à la richesse du CLR actuel.

« La richesse du CLR, c'est aussi son personnel dévoué, conclut-il. Et ça fait du bien de pouvoir travailler à nouveau avec plusieurs anciens collègues, tout en découvrant de nouveaux enseignants. Ça fait du bien de rentrer chez soi, à la Division scolaire franco-manitobaine. »



Sophie Morham
8e année
École Précieux-Sang

CITATION DE LA SEMAINE

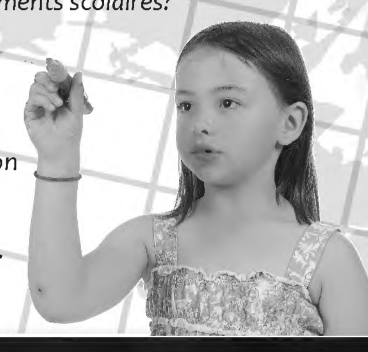
« J'adore le parascolaire. L'an dernier, lors du Festival Théâtre Jeunesse, j'ai contribué aux décors de notre pièce. C'était une méga-production très engageante sur le plan créatif et social, préparée par les élèves de la 7e et de la 8e année. En plus, nous avons décroché la première place! »

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à ***ecoles@la-liberte.mb.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

www.dsfm.mb.ca



À noter

Pour une liste complète des activités de la DSFM, consultez notre calendrier en ligne au **www.dsfm.mb.ca**.

ACTIVITÉS SCOLAIRES

☑ Camp Anacrouse, 7e et 8e,
19-21 septembre
International Peace Garden, Boissevain

☑ Sondage des anciens de la DSFM de 1997 à 2007
Date limite de participation : 15 septembre
Tirage d'un iPad mini parmi les participants
www.dsfm.mb.ca

CSM

☑ Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine
25 septembre, 19 h,
bureau divisionnaire, Lorette

DANS LA COMMUNAUTÉ

☑ La Chicane électrique,
13 septembre, 20 h
Centre culturel franco-manitobain,
salle Jean-Paul-Aubry,
www.ccfm.mb.ca

PUBLI-REPORTAGE





Notre réponse à la pénurie de main d'œuvre : le recrutement international de personnel qualifié

Participez à notre session d'informations.

Des représentants d'ambassades du Canada à Paris, à Tunis et à Rabat, des conseillers en emploi spécialisés dans la mobilité internationale ainsi que des représentants de la province du Manitoba vous fourniront toute l'information sur Destination Canada www.destination-canada-job-fair.ca ainsi que d'autres opportunités de recruter du personnel qualifié à l'étranger. Vous saurez comment accéder à un réseau de candidats déjà formés, possédant les compétences techniques et langagières que vous recherchez. Vous saurez tout sur la manière facilitée de les amener au Manitoba.

Mercredi 18 septembre 2013
de 13h15 à 15h00

À l'hôtel Norwood, Salle de conférence Promenade B

Inscrivez vous en appelant le : 204 975 4260

Ou par l'envoi d'un courriel à : employerdirect@gov.mb.ca

Citizenship and Immigration Canada Citoyenneté et Immigration Canada

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE du Canada

S F M SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

RIF Manitoba

Manitoba

ÉDUCATION

Un appui pour les profs

Afin de venir en aide à leurs anciens collègues, les membres de l'Association des Éducatrices et Éducateurs manitobains à la retraite ont mis sur pied un nouveau fonds de bourse.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

L'Association des Éducatrices et Éducateurs manitobains à la retraite (ÉMR) a créé, au cours de l'été, un fonds de bourses dans le domaine de l'éducation, dont le but sera d'appuyer les enseignants voulant réaliser des projets spéciaux avec leurs élèves, ou encore ceux qui veulent poursuivre leurs études au niveau post-baccalauréat.

« Le Fonds des ÉMR a officiellement vu le jour le 25 juillet dernier, alors que nous avons signé une entente avec l'organisme Francofonds, explique le coordonnateur du sous-comité du Fonds des ÉMR, Gérard Lécuyer. Mais l'idée circule depuis l'assemblée annuelle des ÉMR de 2011, où il a été suggéré que nous devrions chercher des moyens concrets d'appuyer les enseignants toujours en salle de classe. »

Par conséquent, le sous-comité a été mis sur pieds, qui a ensuite offert une série de propositions à l'assemblée annuelle de 2013, en avril. « Avec l'aval de nos quelque 200 membres, nous avons développé notre plan d'action et les critères entourant l'obtention d'un appui financier », explique Gérard Lécuyer.

Ainsi, le Fonds des ÉMR a pour but de soutenir l'avenir de l'éducation en français au Manitoba, en offrant des bourses à un enseignant qui a l'intention de poursuivre des études au deuxième cycle, ou qui vise à entreprendre la création d'un projet éducatif répondant à un besoin spécifique dans les programmes de français langue première ou langue seconde, ou encore qui veut mettre sur pied un projet éducatif répondant à un objectif spécifique par rapport à l'éducation en français.

Membre des ÉMR, Roger Legal estime que le nouveau fonds est « une idée géniale ». « Les éducateurs qui assurent notre relève ont besoin d'accéder à des ressources de divers types pour réussir dans leur vocation, déclare-t-il. Le Fonds ÉMR leur permettra d'avoir un appui dans l'obtention de ces ressources. »



photo : Gracieuseté l'Association des Éducatrices et Éducateurs manitobains à la retraite

Denis Clément, Gérard Lécuyer, Bernard Gagné et Antoine Gagné signent, le 25 juillet dernier, l'entente avec Francofonds qui a donné vie au Fonds de l'Association des Éducatrices et Éducateurs manitobains à la retraite.

Pour sa part, l'ancien enseignant Guy Gagnon y voit un moyen d'appuyer le développement professionnel. « Il est important que tout enseignant engagé envers l'éducation en français puisse bénéficier pleinement des opportunités pédagogiques et professionnelles offertes par ce fonds. »

« Reste maintenant le défi de faire connaître le fonds à toute la communauté, ajoute le président des ÉMR, Denis Clément. Notre objectif est de rendre le Fonds ÉMR accessible aux enseignants dès que possible. Or, pour faire cela, il faut obtenir la somme de 25 000 $. Alors nous rencontreront autant d'organismes et d'associations professionnelles en éducation que possible. »

En outre, les ÉMR lancent l'invitation au grand public de prêter main-forte aux enseignants. « Les parents, grands-parents et amis de nos élèves connaissent l'importance et la valeur d'un enseignant appuyé et épanoui, affirme Denis Clément. J'espère qu'ils se joindront à notre cause. »

Pour obtenir des renseignements ou pour contribuer au Fonds des ÉMR, visiter le http://members.shaw.ca/emr/.

BILINGUISME

Le français utilisé au conseil municipal

Le français a résonné lors du dernier conseil municipal de la ville de Winnipeg, qui s'est déroulé le 17 juillet. Cela faisait au moins sept ans que le français n'avait pas été utilisé, aucune règle n'existant réellement concernant l'usage de cette langue mise à part le fait qu'elle est autorisée et que toute personne qui souhaite s'exprimer dans cette langue a le droit de le faire. Reste que, si le conseiller le stipule avant la rencontre, une traduction instantanée sera fournie lors de celle-ci.

Brian Mayes, le conseiller municipal de Saint-Vital, a posé une question dans la langue de Molière au conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal. Celle-ci portait sur le projet du pont piétonnier qui devrait relier Saint-Vital à l'Université du Manitoba.

« Les autres conseillers municipaux ont été très surpris, s'amuse Brian Mayes. Ils n'ont pas demandé de traduction parce que c'est allé trop vite. Dan Vandal m'a répondu en français. »

Brian Mayes, en tant que conseiller responsable pour la coordination des services en français de Winnipeg, a tenu à s'exprimer dans cette langue « symboliquement, pour démontrer son importance, Saint-Boniface étant le plus grand quartier francophone de Winnipeg ». Le français pourrait à nouveau retentir dans la salle du conseil municipal à l'avenir, Brian Mayes envisageant de « peut-être continuer à s'adresser en français à Dan Vandal sur certains sujets, mais pas à chaque rencontre ».

T. J.

EMPLOIS ET AVIS

OFFRE D'EMPLOI

Le centre d'apprentissage des Toupies est à la recherche d'une personne créative et énergique pour combler le poste suivant :

Éducateur(trice) EJE II/III ou AJE
pour le programme préscolaire.
Contrat permanent 100 % (40 heures).
Horaire de travail : entre 7 h et 17 h 30 du lundi au vendredi.

Les candidats doivent avoir de l'expérience auprès des enfants. Ils doivent également posséder une bonne connaissance du français écrit et oral, démontrer des compétences en matière d'initiative, d'organisation et d'entregent.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitæ et trois (3) références avant le 27 septembre 2013.

Date d'entrée en fonction : le 21 octobre 2013.

Salaire selon l'expérience et le niveau de formation complété. Nous suivons l'échelle salariale de MCCA 2012.

Envoyez votre curriculum vitae à :

Les Toupies Inc.
Marilyn Bosc, directrice générale
45, avenue de la Digue
Winnipeg (Manitoba)
R3V 1M7

Téléphone : (204) 269-5660 • lestoupiesdg@dsfm.mb.ca

Transports Canada / Transport Canada

FAITES CARRIÈRE À TRANSPORTS CANADA

Inspecteurs principaux de la sécurité maritime/ Inspecteurs de la sécurité maritime

Dans le cadre du Programme de la sécurité et de la sûreté maritimes de Transports Canada, une invitation est lancée aux candidats qualifiés pour occuper les emplois à temps plein **d'inspecteur principal de la sécurité maritime** et **d'inspecteur de la sécurité maritime** disponibles à l'échelle du Canada. Notre mandat est de voir à ce que le réseau de transport maritime du Canada soit sécuritaire et sûr et à ce qu'il contribue à la protection des milieux marins ainsi qu'à l'essor de l'économie canadienne.

Pour obtenir plus de renseignements sur ces postes et sur la façon de soumettre votre candidature, visitez le site www.emplois.gc.ca et tapez le titre du poste convoité.

Vous êtes intéressé?

Si vous répondez aux exigences et êtes un résident du Canada ou un citoyen canadien vivant à l'étranger, veuillez soumettre votre candidature **avant le 20 septembre 2013**.

Canada

Notre ville, votre carrière!

Winnipeg

Possibilité d'emploi
à la Ville de Winnipeg :

REPRÉSENTANT OU REPRÉSENTANTE DES SERVICES DE STATIONNEMENT 1 (BILINGUE)
Direction du stationnement de Winnipeg
Concours n° 110204

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront retenues pour l'entrevue.

NOUS ENCOURAGEONS LA DIVERSITÉ DANS LE MILIEU DE TRAVAIL. LES AUTOCHTONES, LES FEMMES, LES MEMBRES DE MINORITÉS VISIBLES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES SONT INVITÉS À S'AUTODÉCLARER.

Pour des renseignements supplémentaires, allez à :
www.winnipeg.ca/hr

Ne cherchez plus!



Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
« Emploi » sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

Université de **Saint-Boniface**
Une éducation supérieure depuis 1818



APPEL DE CANDIDATURES

Directrice ou directeur - entretien et sécurité

Relevant du vice-recteur à l'administration et aux ressources, la direction des services d'entretien et de sécurité est responsable de la planification, de la gestion et de l'intendance efficaces de toutes les activités associées à l'exploitation et à l'entretien des installations mesurant près de 350 000 pi^2, y inclus les services électriques et mécaniques, et les services de sécurité. Elle démontre un leadership efficace, apporte une direction stratégique et coordonne les activités d'une équipe de neuf concierges, un électricien et un charpentier sous son autorité. Elle est membre intégrale de l'équipe administrative de l'Université.

Compétences requises :

- expériences comprenant la responsabilité de la livraison de services de haute qualité dans les domaines de conciergerie, d'installations et de terrains;
- diplôme d'études collégiales ou universitaire en administration des affaires ou dans un domaine lié à l'exploitation et à l'entretien d'immeuble ou une combinaison équivalente de formation et d'expérience;
- expériences en gestion de personnel et en services d'exploitation ou d'entretien d'immeubles;
- formation ou expérience en négociation et gestion de contrats, en gestion du risque, en gestion financière et budgétisation, en planification immobilière;
- intérêt et expérience dans le domaine de la sécurité;
- compétences en communication verbale et écrite;
- expérience en gestion de projets de construction et de rénovation dans un milieu institutionnel ou commercial serait un atout.

Rémunération : selon les compétences et l'expérience

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 25 septembre 2013 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
www.ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

172-

À LOUER

SAINT-BONIFACE : maison de 2 chambres à coucher, stationnement pour une voiture. 800 $/mois + services. Sous-sol partiel. Contactez Paul au 204 228-6884.
207-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,35 $	13,40 $	14,45 $
Semaine 2	19,70 $	21,80 $	23,90 $
Semaine 3	22,85 $	26,00 $	29,15 $
Semaine 4	26,00 $	30,20 $	34,40 $
Semaine 5	29,14 $	34,40 $	39,65 $
Semaine 6	32,30 $	38,60 $	44,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 14,45 $**

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).

Ô TOURS

ADJOINT(E) À LA DIRECTION

Ô TOURS Inc. est un opérateur réceptif offrant une pleine gamme de services touristiques dans la région du Manitoba. Nos services incluent les visites guidées de la ville, des forfaits pour groupes, un service de transport, et la consultation dans le domaine du tourisme.

En plus, la propriétaire assume aussi la direction du bureau de Tourisme Riel, le bureau d'information et de services touristiques pour les quartiers francophones de la ville de Winnipeg.

Nous sommes à la recherche d'un(e) employé(e) à temps plein pour appuyer la directrice dans les divers dossiers :

Dates d'emploi : dès que possible

Tâches :
- préparation de forfaits sur mesure;
- réservations de forfaits avec les fournisseurs;
- préparation des trousses de guide;
- administration de bureau;
- guide de tournée (formation fournie);
- réception pour Tourisme Riel et Ô TOURS;
- appui aux dossiers de Tourisme Riel;
- conduire la fourgonnette d'Ô TOURS au besoin.

Qualification :
- maîtrise de la langue française et anglaise;
- connaissance de l'informatique (Windows, Microsoft Word, Excel);
- expérience dans le domaine touristique est un atout;
- bon entregent, capacité de bien se présenter en public;
- peut gérer les dossiers d'une façon autonome;
- possède un bon jugement et débrouillardise.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae par courrier, télécopieur ou courriel, **avant le 20 septembre 2013** à :

Ô TOURS INC.
205-219 boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2J 1N2
Téléphone : (204) 254-3170 • Télécopieur : (204) 253-6664
Courriel : michelle@otours.net



LA LIBERTÉ
Depuis 1913

AUTREMENT
www.la-liberte.mb.ca



Notre ville, votre carrière!
Winnipeg

Possibilité d'emploi
à la Ville de Winnipeg :

REPRÉSENTANT OU REPRÉSENTANTE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE 311
(TEMPS PARTIEL)
Centre d'appels 311
Concours n° 110171

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront retenues pour l'entrevue.

NOUS ENCOURAGEONS LA DIVERSITÉ DANS LE MILIEU DE TRAVAIL.
LES AUTOCHTONES, LES FEMMES, LES MEMBRES DE MINORITÉS VISIBLES ET LES PERSONNES HANDICAPÉES SONT INVITÉS À S'AUTODÉCLARER.

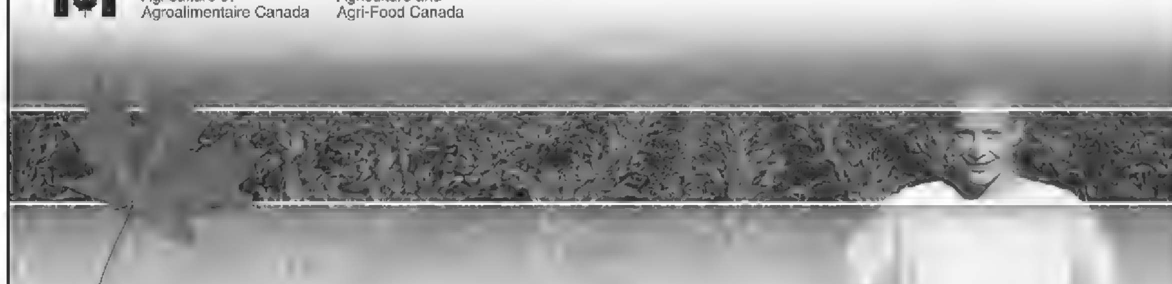
Pour des renseignements supplémentaires, allez à :
www.winnipeg.ca/hr

VOUS FAITES LE GRAND MÉNAGE?

Ne jetez pas tout.
Annoncez votre vente de garage dans nos petites annonces.

Composez le 204 237-4823
ou le 1 800 523-3355.

Agriculture et Agroalimentaire Canada — Agriculture and Agri-Food Canada



Assurez l'avenir de l'agriculture
Embauchez un nouveau diplômé

Souhaitez-vous contribuer au développement des nouveaux et des plus brillants diplômés canadiens du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire? **Le programme Objectif carrière accorde aux employeurs jusqu'à 20 000 dollars** en fonds de contrepartie pour leur permettre d'offrir des stages aux nouveaux diplômés d'un programme lié à l'agriculture.

Pour les employeurs, ce programme s'avère une façon économique d'attirer de nouveaux talents et d'aider les nouveaux diplômés à décrocher un premier emploi intéressant ouvrant la voie à une carrière dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, un secteur en constante évolution.

Employeur admissible :
- doit offrir des projets permettant aux diplômés d'acquérir une expérience de travail pertinente liée au secteur de l'agriculture au Canada, et doit aider le diplômé à acquérir des compétences grâce à un encadrement professionnel et du mentorat;
- comprend une exploitation agricole, un organisme sectoriel, un organisme à but non lucratif, une administration provinciale ou municipale, une association, un comité, un conseil, un collège ou une université.

Stagiaire admissible :
- doit être un citoyen canadien ou un résident permanent;
- doit être âgé d'au plus 30 ans;
- doit avoir obtenu un diplôme avec spécialisation en biologie, en agriculture, en sciences vétérinaires ou en technologie appliquée décerné par une université, un collège ou un cégep au cours des trois dernières années civiles.

Les employeurs intéressés doivent présenter leur proposition entre le 1er octobre et le 15 novembre 2013 pour les projets qui se dérouleront entre le 1er avril 2014 et le 31 mars 2015.

Pour plus de renseignements au sujet du programme Objectif carrière ou pour obtenir un formulaire de proposition de projet :

Visitez : www.agr.gc.ca/Objectifcarriere
Composez : 1-866-452-5558
Envoyez un courriel à : objectifcarriere@agr.gc.ca

Canada



POSTE - Éducateur(trice) en jeune enfance, Niveau II ou III
(Permanent, temps plein)

Qualités requises pour le poste :

- diplômé(e) de l'Éducation en jeune enfance Niveau II ou III;
- excellentes compétences en communication, collaboration et le travail d'équipe;
- capacité d'entretenir d'excellentes relations interpersonnelles;
- organisé et capable de planifier un programme propice au développement des enfants;
- flexible en tant qu'horaire et groupe d'âge des enfants;
- maîtrise de la langue française parlée et écrite.

Salaire : selon l'expérience et l'échelle établie par le centre.

Entrée en fonction : dès que possible.

Veuillez acheminer votre curriculum vitae **avant 17 h le lundi 23 septembre 2013** à :

Chantal Tackaberry, directrice générale
377, rue Sabourin, St-Pierre-Jolys (Manitoba) R2H 0X9
cenpg@mts.net

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates et candidats sélectionnés pour une entrevue.

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
Rédactrice adjointe et projets spéciaux :
Lysiane ROMAIN
Journalistes :
Daniel BAHUAUD,
Camille HARPER-SÉGUY (congé de maternité)
et **Thibault JOURDAN**
Journaliste et reporter de projets spéciaux :
Wilgis AGOSSA
Journalistes stagiaires :
Chloé LE MAO et **Manon BACHELOT**
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
Webmestre et infographiste :
Françoise GÉNUIT
Adjointe à la direction :
Roxanne BOUCHARD
Réceptionniste :
Sophie WILD
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

Les bureaux sont situés au
420, rue Des Meurons, unité 105
et sont ouverts de 9 h à 17 h
du lundi au vendredi

Toute correspondance doit être adressée à
La Liberté, Case postale 190,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal

Téléphone : (204) 237-4823
Sans frais : 1 800 523-3355
Télécopieur : (204) 231-1998
Web : la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca

Courrier électronique :

Direction et lettres à la rédaction :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Communiqués de presse :
redaction@la-liberte.mb.ca

Abonnements :
administration@la-liberte.mb.ca

Département graphique :
production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel :
Manitoba : 33,90 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 36,75 $ (TPS incluse)
États-Unis : 95 $ • **Outre-mer :** 130 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à :
C.P. 190,
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »

À VOTRE SERVICE

SERVICES

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de

qualité SUPÉRIEURE

Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.

SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL

(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

L'ÉQUIPE **DANIEL VERMETTE**
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
RE/MAX 255-4204
www.danvermette.com
RE/MAX performance

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

GUY VINCENT TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@shaw.ca
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi
www.vincentmartialarts.ca

---

100 ANS
Brunet Monuments inc.
4e Génération

La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

Nicole Landry-Milner
255-4204
Service Bilingue
www.nicolemilner.com
RE/MAX

Audioprothésiste TACHÉ
396, avenue Taché
Tél. : 204-237-9555
Fax : 204-233-7353
Jim Ryan audiologiste à votre service
Aides auditives
Accessoires
Aide de télé
www.grantparkhearingcentre.com

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823 ou 1 800 523-3355

RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Agente immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com

ROBIDOUX REAL ESTATE & CONSULTING SERVICES

ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

DÉCOUVREZ L'ABONNEMENT ÉDITION EN LIGNE

OFFRE SPÉCIALE POUR LES ABONNÉS DE LA VERSION PAPIER

Vous recevez déjà *La Liberté* version papier et vous souhaitez vous abonner à l'édition en ligne. Pour 10 $ de plus par an, recevez *La Liberté* sur votre mobile, tablette ou ordinateur.

OFFRE UNIQUE POUR L'ÉDITION EN LIGNE

Abonnement à l'édition numérique pour un an : 25 $

LA LIBERTÉ aujourd'hui sur android
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR McCAFFREY srl
AVOCATS ET NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE *
988-0304 / al@tmlawyers.com

Me MARC E. MARION
988-0398 / mmarion@tmlawyers.com

Me SOLANGE BUISSÉ
988-0394 / sbuisse@tmlawyers.com

Me PATRICK RILEY *
988-0448 / priley@tmlawyers.com

Me JEFF PALAMAR *
988-0364 / jpalamar@tmlawyers.com

Me JOHN MYERS *
988-0308 / jamyers@tmlawyers.com

** services juridiques offerts par l'entremise d'une société légale à responsabilité limitée*

Notre cabinet offre aux particuliers, aux organismes à buts non-lucratifs et aux entreprises une gamme complète de services juridiques comprenant, entre autres, des services reliés aux entreprises commerciales, à l'insolvabilité, à l'achat/vente de maison, à l'impôt, aux relations de travail et d'emploi, au droit familial, aux testaments et successions, à la propriété intellectuelle et au litige général.

tmlawyers.com

AIKINS
CABINET JURIDIQUE

J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES

Barry L. Gorlick, c.r.

Scott A. Lancaster

800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ
Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,90 $ ❒	36,75 $ ❒
2 ans	56,50 $ ❒	63,00 $ ❒

Nom ____________________

Prénom ____________________

Adresse ____________________

Ville ____________________ Province ____________________

Code postal ____________________ Téléphone ____________________

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ____________________ Expiration : ________

❒ MasterCard : ____________________ Expiration : ________

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté*)*

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

ACTUALITÉS

DISTRIBUTION

Une augmentation qui inquiète

Les augmentations de tarifs annoncées par Postes Canada pour la distribution du courrier des catégories Poste-publication et Médiaposte sans adresse inquiètent les éditeurs de journaux qui font appel à ces services pour rejoindre leurs abonnés.

Pascale CASTONGUAY

APF



photo : Gracieuseté APF

Les petits journaux seront les plus frappés économiquement par la nouvelle hausse des tarifs de Postes Canada.

En dévoilant ses nouvelles grilles tarifaires en août dernier, Postes Canada a du même coup initié une prise de conscience chez les éditeurs quant au coût de distribution qui augmente d'année en année. « Ce n'est pas tellement l'augmentation ponctuelle qui nous inquiète, c'est plus le cumulatif des hausses. Ce sont des tarifs que Postes Canada augmente chaque année », souligne le directeur général de Newspapers Canada, John Hinds.

Comparativement au montant déboursé en 2013 par les éditeurs de journaux, en 2014 il en coûtera 9,4 % de plus que l'année précédente pour l'envoi postal. Des 1 000 journaux membres que regroupe Newspapers Canada, 433 d'entre eux sont distribués par Poste-publication tandis que 89 autres sont envoyés par la Médiaposte sans adresse.

« Le problème c'est que Postes Canada protège ceux qui font de gros envois au détriment des plus petits. Nous ne sommes pas considérés comme un client important pour eux, indique-t-il. Plus les journaux sont petits, plus durement ils seront touchés.

« On pourrait penser que les envois plus lourds subiraient la plus grande augmentation, mais ce n'est pas le cas. Pour un envoi de 500 grammes, l'augmentation se chiffre à 3,5 % alors que pour un envoi de 100 grammes, on parle d'une hausse de 9,4 % », ajoute John Hinds. Selon les statistiques de Newspapers Canada, la majorité des journaux communautaires ont un poids qui se situe entre 25 et 100 grammes.

Selon le directeur général de Newspapers Canada, la partie n'est pas encore perdue puisque le contexte serait favorable à une réforme des services et des tarifs de Postes Canada. « Nous n'avons pas eu beaucoup de chances dans le passé, mais là l'espoir est permis » indique-t-il. Cette possibilité prend entre autres racine dans le rapport *TheFuture of Postal Service in Canada* publié par le Conference Board du Canada en avril dernier. Les changements à apporter au sein de l'entreprise de la Couronne afin que cette institution réponde mieux aux besoins des Canadiens ayant déjà été portés à l'attention du gouvernement par cette étude, John Hinds compte profiter de ces circonstances pour faire bouger les choses en ce qui concerne les tarifs.

Celui-ci a bon espoir de convaincre l'entreprise de distribution du courrier de réviser ses augmentations avant l'entrée en vigueur de celles-ci, le 13 janvier 2014. « Nous avons déjà rencontré Postes Canada pour leur faire part de nos préoccupations. On attend qu'ils nous reviennent. »

Exemples

Pour un journal comme *Le Voyageur* à Sudbury, qui a un tirage de 9 000 exemplaires, c'est entre 20 et 25 % du budget annuel de l'entreprise qui est consacré aux coûts de distribution du journal via Postes Canada. « En règle générale, il est question d'environ 200 000 $ par année pour cette dépense. Avec les hausses de tarifs annoncées par Postes Canada, la somme grimperait à 230 000 $, explique le directeur du marketing du *Voyageur*, Yves Nadeau. C'est l'un des principaux coûts pour un journal comme le nôtre. »

Autre exemple : pour le journal franco-manitobain *La Liberté*, les hausses de tarifs se traduiraient par une augmentation des dépenses s'élevant à 11 630 $.

D'ailleurs, l'annonce de ces augmentations pousse certains journaux, comme *Le Voyageur,* à réviser sa stratégie de distribution pour réduire la quantité de journaux livrés par la poste afin de diminuer les coûts qui y sont associés.

Malgré des appels répétés, à l'heure d'écrire ces lignes, Postes Canada n'avait pas encore répondu.

FONCTION PUBLIQUE

Un appui aux francophones

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

La nouvelle directrice générale du Secrétariat aux affaires francophones du Manitoba, Mélanie Cwikla, compte répondre aux besoins de la communauté franco-manitobaine en sondant le terrain, et en dialoguant avec ses représentants ainsi que les ministres et fonctionnaires de la Province.

« Je sais fort bien ce que c'est vivre en français dans un milieu minoritaire, habitant au Manitoba depuis 14 ans, explique la fonctionnaire originaire de Sherbrooke, au Québec. J'ai deux enfants, et je vois les défis du parler français et du développement de leur identité francophone. J'espère que dans ce poste, je pourrai contribuer à améliorer les services en français de la Province, afin de rehausser la qualité de vie des francophones. »

Entrée en fonction à la fin d'août, Mélanie Cwikla est traductrice de formation. Embauchée par la Province à titre de traductrice en



photo : Daniel Bahuaud

Mélanie Cwikla.

éducation suite au dépôt du Rapport Chartier de 1998, elle a assumé, en 2003, la direction des services de traduction de la Province. En 2010, Mélanie Cwikla est devenue directrice générale de la Division des services provinciaux.

« J'ai beaucoup travaillé avec l'ancien directeur général du Secrétariat aux affaires francophones, Guy Jourdain, pour faire avancer le français dans de nombreux dossiers gouvernementaux, explique la haute fonctionnaire. C'est comme cela que j'ai pris connaissance du fonctionnement du Secrétariat, et de son importance. »

Avant d'établir ses priorités à titre de directrice générale, Mélanie Cwikla compte d'abord frapper aux portes des ministres provinciaux. « Je viens de l'appareil gouvernemental, alors il y a lieu de commencer là, déclare-t-elle. Mon but sera de causer avec les ministres et les fonctionnaires pour leur rappeler le mandat du Secrétariat en vertu de la politique provinciale sur le bilinguisme. J'aimerais leur rappeler des avantages du bilinguisme pour le tourisme, la culture et l'économie de la province.

« Ensuite, j'aimerais continuer le beau travail de mes prédécesseurs, Alain Boucher et Guy Jourdain, en collaborant avec la communauté francophone, poursuit-elle. J'aimerais apprendre davantage comment le Secrétariat peut l'aider, et servir en quelque sorte d'agente de liaison entre la francophonie manitobaine et la Province. Pour cela, il faudra que je me rende sur le terrain, pour savoir de quoi ont besoin les francophones et ce qu'ils auront besoin à l'avenir.

« Le Secrétariat aux affaires francophones n'est pas une baguette magique, mais nous avons, en la personne de Greg Selinger, un premier ministre plus qu'ouvert à l'épanouissement de la communauté francophone, conclut-elle. Il nous connaît bien, et a une vision positive du fait français. J'aimerais l'appuyer dans la réalisation de cette vision. »

Éditorial



par Jean-Pierre Dubé
jpdube@la-liberte.mb.ca @jeanpierre_dube

La collusion généralisée

L'accueil de Barack Obama par Vladimir Poutine au Sommet du G20 a généré la vidéo de la semaine. Il ne faisait pas froid à Saint-Pétersbourg, mais un souffle glacial a tout à coup déferlé sur le continent. Il n'y a pas de chimie entre les deux hommes.

On a vu le baraqué regarder de haut le poucet. Mais il n'avait de supériorité morale qu'en apparence. L'artillerie navale des présidents russe et américain patrouille au large de la Syrie. L'un y vend des armes, l'autre les donne. Chacun tire profit de son investissement.

Nonobstant les armes chimiques, ce commerce n'est-il pas illégal? L'ONU ne peut-elle pas sanctionner les deux grandes puissances? Si elle est prise en otage par le véto de chacun, comment éviter que l'armement ne dégénère en conflit régional? À tous les égards, la crise syrienne demeure scandaleuse.

Au pays, la photo de la semaine incombe au maire de Gatineau soudainement réveillé par le scandale de révélations sur la collusion entre quatre firmes d'ingénieurs pour l'obtention de contrats municipaux. Marc Bruneau a ensuite été soulagé par l'idée fugace que l'argent des contribuables n'avait peut-être pas été gaspillé. On verra bien.

La collusion semble généralisée. La Commission Charbonneau sur la corruption dans la construction à Montréal a aussi éclaboussé l'administration du maire Régis Labeaume de Québec. Ce genre de téléréalité mérite une plus grande diffusion : quelle sera la prochaine administration à nous surprendre?

Pourquoi pas Winnipeg, où les gouvernements s'enfargent dans leurs propres procédures. Le premier ministre Greg Selinger a hâte aux vacances après avoir perdu une bataille rangée menée par l'Opposition de Brian Pallister sur une hausse sans consultation de la taxe de vente. Le maire Sam Katz revient de vacances malgré sa crainte que le ciel lui tombe sur la tête cet automne.

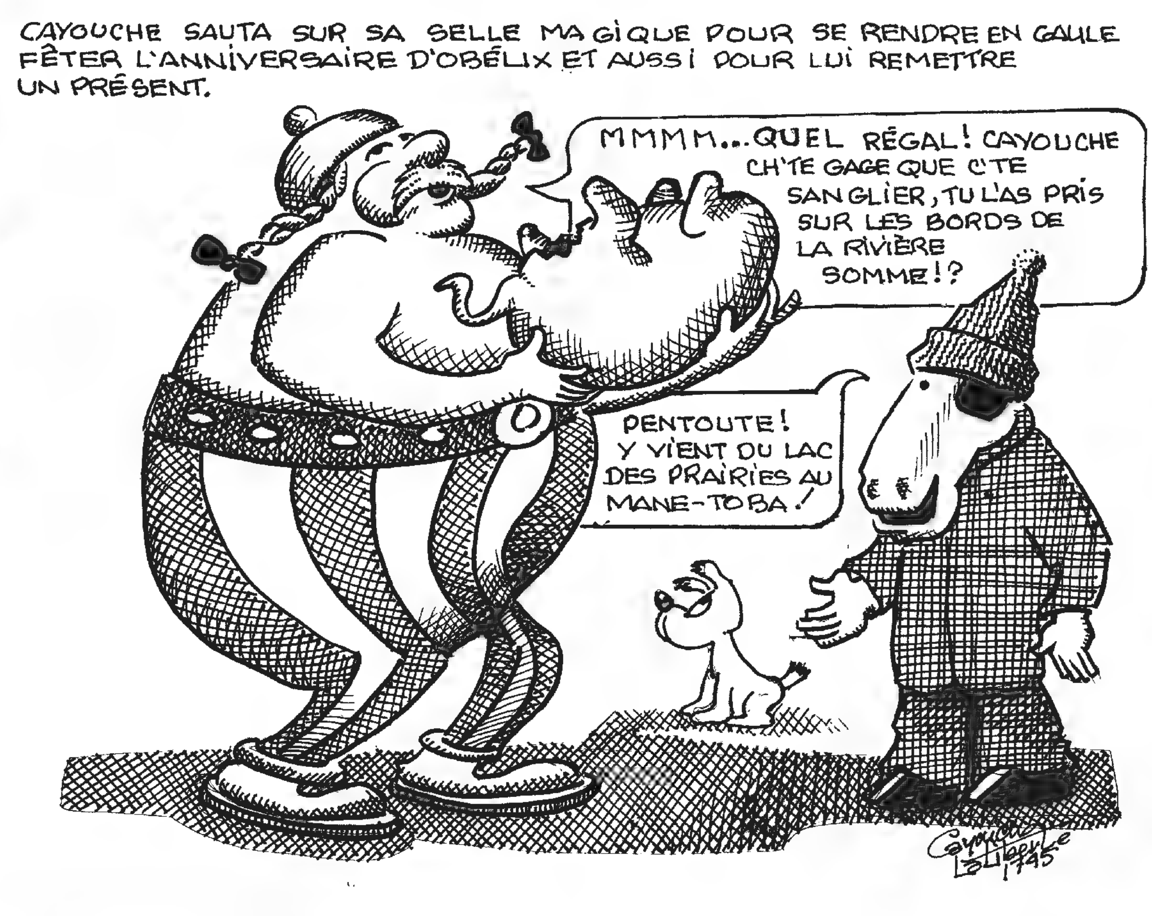
Deux audits externes sont attendus à l'Hôtel de ville avec l'arrivée des feuilles mortes. L'un est une autopsie de l'échange suspect d'édifices destinés aux services d'incendies et paramédicaux. L'autre consiste en une large révision des pratiques de gestion immobilière de Winnipeg. Il risque d'y avoir des conséquences politiques pour ce maire aux intérêts multiples.

Et les autres municipalités? On sait que la Province a commencé à reculer, après avoir lancé en 2012 un processus de fusion des petites administrations. Le projet de loi 33 du ministre Ron Lemieux cherchait à rationaliser les dépenses. Puis devant la levée de boucliers, il a craché le morceau en affirmant que certaines entités sont dysfonctionnelles. Et la collusion?

Quand on ouvre les yeux au Manitoba profond, on peut être témoin de conflits d'intérêt, de trafic d'influences et de pratiques d'intimidation. Ce sont souvent des questions de planification du territoire, aux moments où les valeurs immobilières augmentent. Dans les petites localités - les bilingues aussi - on fait semblant de n'avoir rien vu. Et la grosseur des autres n'est pas un gage de vertu, même si les normes provinciales ont été resserrées.

Il reste que la démarche provinciale a attiré l'attention sur des enjeux systémiques et engagé un échange foncier sur la saine gestion, le rôle des partenariats régionaux et celui de la Province. Peu importe comment se terminera cette initiative, elle donne un avertissement aux élus et officiers qui ont l'occasion de profiter.

Le débat sur les fusions a aussi fourni au citoyen la possibilité de s'informer et de se faire entendre. C'est un antidote à l'impuissance que l'on peut ressentir face aux combats de coqs dans les grandes capitales.



Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante.

POLITIQUE PROVINCIALE

L'Opposition plus visible

En se dressant contre l'augmentation de la taxe de vente, et une définition « trop large » du taxage, l'Opposition conservatrice de Brian Pallister a fait perdre des plumes au gouvernement Selinger. Michel Lagacé et Raymond Hébert commentent.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le Parti conservateur manitobain a rehaussé son profil, voire sa crédibilité auprès du public, lors de la dernière session législative, qui est censée prendre fin le 17 septembre prochain au plus tard. C'est, du moins, ce qu'estiment les analystes politiques Michel Lagacé et Raymond Hébert.

« En termes politiques, l'Opposition s'est affirmée, déclare le commentateur politique, Michel Lagacé. Avant le début de la session, le chef du Parti conservateur manitobain, Brian Pallister, était peu connu, voire invisible. Il n'a jamais eu l'occasion de se démarquer. Or, la hausse de 1 % de la taxe de vente provinciale, ainsi que les débats entourant le projet de loi 18 sur le taxage dans les écoles, ainsi que le projet de loi 33 exigeant le fusionnement des petites municipalités rurales, lui ont permis de rehausser son statut. »

Le politologue, Raymond Hébert, abonde dans le même sens.

« À son crédit, Brian Pallister s'est comporté comme un véritable chef de l'Opposition, mentionne-t-il. Dans l'ensemble, il a donné un ton raisonnable aux questions discutées à l'Assemblée législative, en accrochant sa critique sur des éléments des projets de loi du gouvernement Selinger qui méritent des débats publics.

« Prenons le cas du projet de loi 18 sur le taxage à l'école, poursuit-il. Au lieu d'appuyer inconditionnellement les traditionnalistes des zones rurales – qui appuient invariablement le Parti conservateur – Brian Pallister a adopté un ton plus modéré en remettant en question non pas le projet de loi dans son ensemble, mais la définition de l'expression "taxage", qui à son avis risque d'être trop large pour être utile sur la plan légal. »


Archives La Liberté
Brian Pallister.

« C'est une question légitime qui mérite d'être débattue, ajoute Michel Lagacé. Et c'est le rôle de l'Opposition de soulever de telles questions. Et Pallister a également contribué à faire reculer le gouvernement sur le fusionnement des municipalités de villégiature, comme Victoria Beach, où les populations estivales sont énormes. Il a encouragé le gouvernement à envisager des compromis. »

Un 1 % qui coûtera cher?

Selon Michel Lagacé, il était « de bonne guerre » que le Parti conservateur s'en prenne à l'augmentation de 1 % de la taxe de vente provinciale préconisée par les Néodémocrates, et mise en vigueur le 1er juillet dernier.

« Brian Pallister a fait son tout possible pour bien alerter la population, en pleine saison estivale où la plupart des Manitobains ne pensent pas à la politique, indique-t-il. Et bien que la discussion sur la taxe ait été rapportée à la session d'automne, qui sera entamée le 12 novembre prochain, il a réussi à communiquer clairement ses difficultés avec l'augmentation de la taxe et la façon que l'augmentation a été adoptée par le gouvernement. »

« C'est un dossier énorme, qui risque de faire du mal aux Néodémocrates, ajoute à son tour Raymond Hébert. D'une part, le gouvernement a eu du mal à justifier l'augmentation. Était-ce seulement pour appuyer les travaux visant à prévenir les inondations, ou était-ce pour assainir les autres projets gouvernementaux? Bien que le gouvernement Selinger ait besoin de plus de revenu, il y a toujours lieu de sabrer plus profondément dans les dépenses.

« D'une autre part, la loi actuelle exige qu'un gouvernement doit avoir recours à un référendum avant d'augmenter la taxe de vente provinciale, poursuit-il. J'estime que cette loi est mauvaise, parce qu'un gouvernement doit avoir une marge de manœuvre. Mais c'est la loi, et les Néodémocrates l'ont modifiée au moment même d'augmenter la taxe. Les Conservateurs ont eu raison de s'en prendre à la façon dont le gouvernement Selinger s'y est pris. Par la force des choses, le NPD, qui doit défendre son agenda, a perdu quelques plumes. Les Conservateurs ont gagné cette ronde. »

PROGRAMME EN COMMUNICATION

L'USB ne reculera pas!

Malgré les problèmes que connaît le programme en communication et journalisme de l'Université d'Ottawa, l'Université de Saint-Boniface ne pense pas faire marche-arrière. Au contraire!

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca



photo : Wilgis Agossa

Le doyen de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences, André Samson reste convaincu de l'importance du programme en communication et journalisme en français au Manitoba, malgré l'échec du programme d'Ottawa.

La rentrée scolaire a débuté. Mais cet automne, le programme de journalisme de l'Université d'Ottawa n'aura aucun étudiant. Suite à un rapport publié par un comité interne chargé de l'évaluation du programme, les responsables de l'université ont décidé de suspendre les admissions.

Le rapport du comité du Sénat de l'université chargé de l'évaluation des programmes de premier cycle, décrit le programme comme étant « profondément troublé » et « mal conçu ». De plus, le comité juge le programme comme étant expérimental et propose sa fermeture au cas où il n'y aurait aucune réforme.

Et pourtant, l'Université de Saint-Boniface qui depuis plusieurs années envisage offrir à ses étudiants un programme en communication et journalisme suit comme modèle le programme de l'Université d'Ottawa. Mais pour l'administration, laisser tomber la procédure n'est pas une option. « Ce sont deux réalités différentes », précise le doyen de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences, André Samson

De plus, l'USB semble être bien au courant des imperfections du programme. « On a deux experts qui travaillent avec nous et qui font partie du programme à Ottawa. Ils sont bien informés des faiblesses du programme », souligne-t-il.

Ce programme est conçu en deux volets. Un volet collégial et un volet universitaire afin de permettre aux étudiants qui le désirent d'aller sur le marché de l'emploi dès la fin du volet collégial. « À Ottawa, l'un est géré par la Cité collégiale et l'autre par l'Université. C'est là le réel problème, affirme-t-il. Ici, on a les deux écoles au sein de la même institution. »

Ceci représente un avantage pour l'USB. « On pourra facilement harmoniser les cours durant tout le cursus scolaire de l'étudiant », confirme André Samson. Mais selon certains étudiants qui ont suivi le programme en communication, il y a bien plus de problèmes. Selon certains, ce n'est pas seulement le volet journalisme du programme de l'Université d'Ottawa qui devrait être revu. « Il faudrait actualiser le programme car c'est un domaine qui évolue beaucoup ! » lance l'étudiante en communication à l'Université d'Ottawa, Émilie Gagnon.

Revoir la copie

Dans quelques mois, Émilie Gagnon obtiendra son baccalauréat en communication. Bien qu'elle soit contente et prête à aller sur le marché de l'emploi, elle affiche une profonde déception face à ses années d'études en communication. « Quand j'ai commencé les cours je pensais apprendre beaucoup de choses mais je n'ai pas vraiment eu de stimulations académiques intellectuelles durant mes années d'études », déplore-t-elle. Et pour cause, les cours ne correspondent plus aux réalités actuelles dans le milieu des communications. « Ce sont des cours des années 1980, souligne-t-elle. Et pourtant, ça évolue tellement vite dans le domaine. »

Mais l'USB quant à elle pense bien évoluer avec le temps et ne pas commettre l'erreur de l'Université d'Ottawa. « Nous sommes très conscients de l'importance de l'utilisation des nouveaux moyens de communication. D'ailleurs il y a un professeur en multimédia qui est sur le comité qui suit le projet », souligne André Samson.

Émilie Gagnon déplore aussi d'avoir eu droit à des cours trop répétitifs car, « quand tu as 20 cours sur la même théorie, à un moment donné tu en as marre », confie-t-elle. Mais rien de tout cela n'inquiète le doyen de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences. « Je ne suis pas du tout inquiet. On va tirer des leçons pour ne pas faire les mêmes erreurs.

À quand le bout du tunnel?

Pour l'heure, il est impossible de savoir quand l'USB sera prête à offrir son programme. Une chose est sûre, d'ici la fin du mois de décembre, l'établissement franchira un pas de plus dans le processus. Mais rien n'est encore gagné. « On va finir cet automne avec l'ébauche de la structure au niveau des exigences académiques, confie André Samson. Ensuite il faudra attendre le financement de la Province. »

En attendant, les Franco-Manitobains qui désirent se spécialiser en communication ou en journalisme devront partir de la province pour étudier en français.

ÉDUCATION

Quel avenir pour l'école francophone de Thompson?

L'école francophone de Thompson, la Voie du Nord, pensait, après cinq ans, faire sa dernière rentrée dans les locaux de l'école Burntwood. Mais le bail prend fin en juin 2014 et les politiques se renvoient la balle sur le projet. Où se fera la rentrée prochaine?

Wilgis AGOSSA et

Manon BACHELOT

L'hébergement de La Voie du Nord, l'école francophone de Thompson dans les locaux de l'école Burntwood devait être provisoire. Du temporaire qui dure depuis cinq ans maintenant. Problème : le bail signé par la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) se termine à la fin de l'année scolaire 2014, et la nouvelle école dont le projet a été entériné en mars 2013 par la Province n'est encore qu'un terrain et des ébauches de plans.

La DSFM confiante

« La Province a confirmé le projet de construction en mars dernier, déclare le directeur général de la DSFM, Denis Ferré. Les plans sont presque prêts. Nous avons trouvé un terrain sur la route Weir près de la piscine, un très bon emplacement pour une école. On attend seulement le feu vert du gouvernement fédéral. »

Un feu vert qui semble tarder… « Nous n'avons aucune nouvelle mais sommes confiants envers le gouvernement », reprend-il. Et si, hypothétiquement, l'accord ne vient pas, y aura-t-il un renouvellement du bail dans l'école Burntwood? « Nous n'en sommes pas là pour l'instant, souligne Denis Ferré. Nous aviserons en temps et lieu avec la Commission scolaire franco-manitobaine. »

Les parents inquiets se mobilisent-ils? « Pour l'instant, aucun n'est venu frapper à la porte de mon bureau, répond le directeur de l'école communautaire de Thompson, Roger Gagnon. Mais le 17 septembre, nous organisons notre réunion annuelle avec le collectif de parents d'élèves. Ce sera l'occasion d'aborder le sujet. »


Archives La Liberté

Roger Gagon, directeur de l'école communautaire, La Voie du Nord, de Thompson.

Le fédéral attend la réponse du provincial

Alors que la DSFM, la direction de l'école la Voie du Nord et les parents d'élèves attendent une réponse du fédéral pour l'avancement du dossier, le gouvernement assure que la balle n'est actuellement pas dans son camp.

« Nous avons reçu le dossier et le protocole a déjà été signé, affirme la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, Shelly Glover. C'est l'une des premières choses que j'ai eu à faire quand j'ai été nommée ministre. Selon la procédure, il faut qu'une entente bilatérale soit signée entre le gouvernement fédéral et la Province. »

Cette signature par les deux institutions est la clef qui permettra de faire avancer le projet qui conduira à la construction de la nouvelle école. « Je n'ai pas eu de nouvelles de la Province, conclut la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. J'attends que les négociations se fassent. »

Du côté du provincial

Du côté du provincial, tout semble limpide : « le projet est actuellement dans la phase de conception, et il est en bonne voie, relate la ministre provinciale de l'Éducation, Nancy Allan. La construction devrait commencer au printemps avec une date d'achèvement des travaux début 2016. »

Problème de communication ou politiques qui se renvoient la balle? En attendant, ce sont les enfants et les parents d'élèves qui en pâtissent. Verront-ils cette école promise voir le jour? Et une seule question dans toutes les bouches : où se fera la rentrée prochaine?



Jacqueline BLAY

LA LIBERTÉ REVISITÉE

1982 - 2013

LA LIBERTÉ ET L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS : UNE RELATION CENTENAIRE

Troisième partie : l'identité, c'est la fierté.

Acculés au pied du mur par une loi scolaire dite « permissive », les parents du Manitoba français ne voient pas tout de suite les avantages potentiels de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. 12 ans plus tard, ils obtiennent gain de cause avec la gestion scolaire et la DSFM.

Lorsque la *Charte canadienne des droits et libertés* est proclamée, *La Liberté* y voit une menace pour les libertés civiles : « Le Canada a une nouvelle constitution, une Charte des droits, etc. Cela ne veut rien dire. » (*La Liberté*, 20 mai 1982).

Pourtant, lorsque le premier ministre, Pierre-Elliot Trudeau explique la *Charte*, il reconnaît d'emblée que, dans les faits, les choses ne changent pas beaucoup, mais qu'en droit, la situation est différente : « À partir de ce droit, nous pouvons, si nous le voulons, changer les faits. [...] Je pense aux droits des francophones à faire instruire leurs enfants dans des écoles françaises ». Ce que le premier ministre appelle « un tas de possibilités » concerne donc directement les parents du Manitoba français, aux prises avec la loi scolaire 113.

Cependant, ces parents s'arment de patience parce que la crise constitutionnelle bat son plein, laissant la communauté épuisée par 18 mois de luttes très publiques. La SFM organise alors un exercice de thérapie collective, les États généraux qui, en 1987, entendent de partout, en ville comme en campagne, une demande universelle répercutée toutes les semaines dans *La Liberté* : une division scolaire homogène, un réseau d'écoles françaises, la gestion scolaire quoi!

Les parents se résignent à poursuivre en justice un gouvernement provincial (néo-démocrate et conservateur), qui recule devant l'article 23 : en 1993, la Cour suprême du Canada leur donne gain de cause et une division scolaire francophone. Le jugement est alors mis en œuvre de façon boîteuse, puisque la ministre de l'Éducation de l'époque, Rose Mary Vodrey, force les parents à voter sur leurs droits constitutionnels.

Finalement en septembre 1994, la Division scolaire franco-manitobaine ouvre ses portes avec 20 écoles et plus de 4 000 élèves provenant de neuf divisions scolaires cédantes. Le jour de la rentrée est une journée de célébrations presque sans ombres. En effet, durant les mois qui précèdent cette rentrée scolaire, quelques communautés n'ont pas réussi à se joindre à la DSFM : Saint-Georges et Saint-Laurent le font à la dernière minute, alors que Saint-Claude et Laurier devront attendre le bon vouloir de commissaires scolaires.

Dès 1994, les commissaires de la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) apprennent l'exercice du pouvoir : habitués à se battre et ayant perdu l'adversaire anglophone, certains poursuivent sur leur lancée et leur philosophie de luttes. Ni *La Liberté*, ni Radio-Canada ne publient la grande majorité des querelles publiques, virulentes et parfois mesquines des réunions publiques de certains commissaires ou représentants : le mot d'ordre est « dans les écoles, tout va bien », alors qu'à l'interne, la situation est difficile.

La DSFM connaît un départ douloureux : exacerbée par l'attitude du ministre Clayton Manness qui refuse un budget à la hauteur des besoins, dépendante des transferts de fonds des divisions scolaires cédantes, divisée politiquement entre la ville et la campagne, les petites écoles et celles de la ville, ayant tout à créer à partir de rien, y compris une identité unique, c'est finalement le renvoi de deux hauts administrateurs sous des prétextes spécieux, qui illustre le profond malaise de la DSFM, car il est même question de la diviser en deux : une division pour les régions et une autre en ville.



La Une de *La Liberté*, le 2 septembre 1994.

Les parents se détournent alors parfois de ce qu'ils ont tant demandé et ne se présentent ni pour voter, ni pour exercer leur droit de représentants, ni pour inscrire leurs enfants. D'autres se détournent car, comme grands-parents ou comme francophones intéressés à la gestion scolaire, ils n'ont plus ce droit de vote qu'ils avaient pourtant sous les anciens régimes scolaires anglophones.

Avec le temps, la situation se calme : la DSFM déménage à Lorette, loin du regard des médias, la présidence se stabilise, l'administration et les commissaires se penchent, entre autres, sur deux dossiers dits « politiques », car Saint-Claude et Laurier ne cessent de vouloir se joindre à la DSFM. L'École Gilbert-Rosset ne voit le jour que parce que les parents n'ont jamais perdu de vue leur objectif : ouvrir une école française. Elle sera d'abord indépendante, puis en 1999, elle fera finalement partie de la DSFM.

De son côté, l'École Jours de Plaine à Laurier devra attendre 2004, donc dix ans, pour ouvrir ses portes, alors que d'autres sont fondées sans avoir à lutter pour l'essentiel, c'est-à-dire la volonté politique. On ne dira jamais assez la patience et l'engagement de certains parents, qui sacrifient tant de soirées avec leurs enfants pour leur donner un système scolaire à l'image de leur identité.

Le dernier maillon du domaine scolaire dans ce projet de société entamé en 1818 et de nos jours pluriel, se trouve au niveau universitaire. Le Collège de Saint-Boniface rebaptisé Collège universitaire devient finalement, en 2011, l'Université de Saint-Boniface, refermant ainsi la boucle. Responsable de former « l'élite canadienne-française » pendant des décennies, son slogan « L'identité, c'est la fierté » résume le cœur des luttes scolaires. Son logo, en première page de *La Liberté* en septembre 2012, permet d'envisager un autre centenaire d'éducation en français, une suite logique de la DSFM.

Ce rapide survol d'un siècle d'éducation en français effleure à peine une histoire riche en rebondissements. *La Liberté* a longtemps été le seul moyen de communication en français dans ce domaine. Un siècle plus tard, le besoin de communication demeure, même si les moyens sont multiples et diversifiés. *La Liberté* les utilise tous.

Le défi de l'information à transmettre, celui de refléter les faits, les besoins et les aspirations sont les mêmes qu'en 1913, et même si le contexte politique est en faveur des francophones, il n'en demeure pas moins que « toute minorité n'a d'influence et ne compte dans la décision des gouvernants que si elle est forte. Mais la force n'est pas seulement une question d'unité. Elle se mesure au nombre et à la puissance des institutions d'une minorité. » Ainsi parlait *La Liberté* du 20 mai 1913. Elle ne dit pas autre chose en 2013.

La LIBERTÉ 100 ans 1913-2013

www.laliberte100ans.ca

FRANCOPHONIE

Le français dès l'enfance

Le développement de la petite enfance, l'immigration et la *Feuille de route* étaient au cœur de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne qui a eu lieu à Winnipeg les 4 et 5 septembre derniers.

Pascale CASTONGUAY
APF

Les 4 et 5 septembre derniers, les ministres chargés des Affaires francophones dans les provinces et territoires se sont retrouvés à Winnipeg pour la 18e Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne.

La réflexion des ministres provinciaux et territoriaux a porté sur le développement de la petite enfance en tant que facteur de la vitalité des communautés francophones. « La recherche devient de plus en plus claire. Quand on investit dans la petite enfance, ça a des retombées au cours de la vie des individus. Ils ont moins de difficulté et de problème, beaucoup plus de succès dans les écoles ainsi que des meilleurs résultats de santé à toutes les périodes de la vie », a déclaré le premier ministre du Manitoba et ministre responsable des Affaires francophones, Greg Selinger. Celui-ci était l'hôte de cette conférence.

Si elle n'a pu participer qu'à une partie des discussions, ça aura été suffisant pour que la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, Marie-France Kenny, constate que le développement de la petite enfance est « une priorité » pour ces ministres. « La Conférence a les mêmes priorités que les communautés. C'est bien qu'ils viennent nous rejoindre sur des dossiers tels que la petite enfance », a-t-elle indiqué.



photo : Thibault Jourdan

Shelly Glover et Greg Selinger ont insisté sur l'importance du français dès l'enfance.

Plus d'immigration francophone

Des avancées ont déjà eu lieu pour favoriser l'immigration francophone au sein de la francophonie canadienne, mais il reste encore du chemin à faire. « On a besoin de plus, a soutenu Greg Selinger. C'est une nécessité et un avantage d'avoir plus d'immigration francophone. Il faut reconnaître la valeur ajoutée des immigrants qui parlent français. » « C'est clair qu'on veut voir des immigrants francophones dans tous les coins de notre pays », renchérit la ministre de Patrimoine canadien et des Langues officielles, Shelly Glover.

Même son de cloche pour ce qui est de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018*. « Nous avons connu des succès avec la dernière *Feuille de route*, mais il y a beaucoup plus de progrès à faire », a souligné Greg Selinger. Quant à Shelly Glover, elle a dit avoir « entendu clairement ses collègues indiquer qu'ils ont bien apprécié la nouvelle *Feuille de route* ».

Marie-France Kenny, qui a été invitée à s'adresser aux ministres, en a profité pour leur transmettre un message porteur d'ouverture à la collaboration. « Travailler avec les communautés en situation minoritaire n'enlève rien à personne. Au contraire, ça rapporte », leur a-t-elle rappelé. La présidente de la FCFA a bon espoir que son message ait été entendu puisqu'elle estime que « l'engagement est là » de la part des ministres.

À sa première participation en tant que ministre, Shelly Glover s'est imposée comme une alliée pour la francophonie canadienne. « Elle connaît bien ses dossiers et posent des questions pertinentes. Les gens ont su reconnaître en elle quelqu'un qui est au fait des dossiers », a noté Marie-France Kenny.

Cette rencontre a également été l'occasion pour les participants d'échanger sur les défis qu'ils doivent relever, ainsi que les bonnes pratiques mises en place. « Les provinces et les territoires ont tous leurs propres défis, mais ils partagent aussi des défis collectifs. Le développement de la petite enfance en est un qu'ils ont en commun », a précisé Shelly Glover.

La prochaine réunion des ministres responsables de la francophonie aura lieu les 26 et 27 juin prochains, à l'Île-du-Prince-Édouard. D'ici-là, de nouvelles pistes d'action seront proposées afin de concevoir le prochain Plan stratégique de la Conférence.